



Quatorzième séance

Mardi 18 juin 2013, 10 heures

Présidence de M. Rahman

VOTE PAR APPEL NOMINAL SUR LES RÉSOLUTIONS CONCERNANT LES ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS DES COMORES ET DU PARAGUAY

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Aujourd'hui, nous allons procéder à un vote par appel nominal sur les résolutions concernant les arriérés de contributions de deux pays.

Vous vous souvenez que ces résolutions ont été soumises dans le premier rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux puis adoptées par la Conférence à sa treizième séance, hier. Elles sont publiées avec le premier rapport de la Commission des finances dans le *Compte rendu provisoire* n° 8-1. Il s'agit de la résolution concernant les arriérés de contributions des Comores et de la résolution concernant les arriérés de contributions du Paraguay.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 4 de l'article 13 de la Constitution de l'OIT, la Conférence peut, par un vote à la majorité des deux tiers des suffrages émis par les délégués présents, autoriser un Membre de l'Organisation à participer au vote si elle constate que le manquement est dû à des circonstances indépendantes de sa volonté.

En vertu du paragraphe 5 de l'article 19 du Règlement de la Conférence, ce vote doit avoir lieu par appel nominal.

(Il est procédé à un vote par appel nominal.)

(Les résultats détaillés du vote sont présentés à la fin du compte rendu de la présente séance.)

Le résultat du vote concernant les arriérés de contributions des Comores est le suivant: 299 voix pour, 9 voix contre, 18 absentions. Le quorum étant de 304 et la majorité des deux tiers requise de 206, la résolution concernant les arriérés de contributions des Comores est adoptée.

(La résolution est adoptée.)

Le résultat du vote concernant les arriérés de contributions du Paraguay est le suivant: 298 voix pour, neuf voix contre, 19 abstentions. Le quorum étant de 304 et la majorité des deux tiers requise de 205, la résolution concernant les arriérés de contributions du Paraguay est adoptée.

(La résolution est adoptée.)

(La séance est levée à 13 heures.)

Quinzième séance

Mardi 18 juin 2013, 14 h 45

Présidence de M. Katamine

DEUXIÈME RAPPORT DE LA COMMISSION DE PROPOSITION: PRÉSENTATION, DISCUSSION ET APPROBATION

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous passons au deuxième point de notre ordre du jour: la présentation du deuxième rapport de la Commission de proposition, qui figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 2-4. Ce rapport contient en annexe une résolution concernant les autres mesures sur la question du Myanmar adoptées en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT.

Je demande au président de la Commission de proposition, Son Excellence l'Ambassadeur Sukayri de Jordanie, de bien vouloir présenter le rapport ainsi que la résolution.

Original anglais: M. SUKAYRI (*président de la Commission de proposition*)

C'est un privilège que de vous présenter le deuxième rapport de la Commission de proposition qui traite du Myanmar. Je le dis d'emblée, j'estime que ce rapport constitue un jalon important dans l'histoire de l'OIT.

Depuis juin 1996, époque à laquelle 25 représentants des travailleurs ont porté plainte contre le Myanmar au titre de l'article 26 pour recours massif au travail forcé et violation de la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, l'OIT et le Myanmar ont parcouru ensemble un long chemin.

Conformément aux recommandations de la commission d'enquête et compte tenu du fait que le gouvernement ne les avait pas appliquées pleinement, l'OIT pour la première et la seule fois de son histoire a pris des mesures à l'encontre de l'un de ses Membres au titre de l'article 33 de la Constitution de l'OIT.

Depuis lors, l'OIT et le Myanmar se sont engagés, comme l'a dit l'ancien Chargé de liaison de l'OIT, dans un long tango marqué par des avancées et des reculs.

Le rapport dont vous êtes saisis et qui est publié dans le *Compte rendu provisoire* n° 2-4 propose maintenant de clore le chapitre des mesures prises au titre de l'article 33. Ce processus a déjà démarré l'année dernière lorsque la Conférence a décidé de maintenir deux des mesures restrictives adoptées en 2000. La Commission de proposition propose maintenant de les lever.

Nous devons constater que le recours à ces mesures a été un succès. En persistant comme elle l'a fait, l'OIT a fait montre d'une grande efficacité et

nous avons toutes les raisons de nous en enorgueillir.

Il est maintenant clair que le gouvernement du Myanmar collabore et que, notre objectif ayant été atteint, nous n'avons donc plus besoin de maintenir des mesures visant à garantir l'application des recommandations de la commission d'enquête.

Avec l'accord de la Conférence, nous allons donc clore cet important chapitre. Il n'en demeure pas moins qu'un chapitre final doit encore être écrit.

Comme vous avez pu le constater en lisant le projet de résolution, nous sommes encouragés par les progrès réalisés par le Myanmar sur la voie de la pleine application de la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, mais nous estimons que beaucoup reste encore à faire. C'est pourquoi nous proposons au Bureau, au Conseil d'administration, au gouvernement du Myanmar ainsi qu'aux partenaires sociaux du pays de prendre un certain nombre de mesures pour que le Protocole d'entente complémentaire et que le Mémoire d'accord sur l'élimination de toutes les formes de travail forcé puissent produire les effets escomptés.

De la même manière qu'ils ont fait preuve d'une grande détermination lorsqu'il s'est agi d'appliquer les mesures au titre de l'article 33, les mandats de l'OIT demeurent aujourd'hui résolus à agir dans l'unité. Comme vous avez pu le constater dans le rapport, l'adoption du projet de résolution que nous soumettons maintenant à la plénière pour adoption a fait l'objet d'un très large consensus.

Je voudrais pour conclure remercier les deux vice-présidents, ainsi que tous les membres de la Commission de proposition de leur esprit de collaboration et de leur contribution active à l'obtention de ce résultat. Travailler avec eux fut un immense plaisir.

Cela étant dit, j'invite maintenant la Conférence à approuver ce rapport et à adopter cette résolution historique.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

J'ouvre la discussion générale sur le deuxième rapport de la Commission de proposition et la résolution.

Original anglais: M. MATSUI (*vice-président employeur de la Commission de proposition*)

Au nom du groupe des employeurs, nous nous félicitons du travail de la Commission de proposition concernant la levée des autres mesures en vertu de l'article 33.

Nous espérons que cela va ouvrir un nouveau chapitre pour le peuple du Myanmar, et nous nous réjouissons de travailler avec l'OIT et le Chargé de

liaison à Yangon pour pouvoir en finir avec le recours systématique au travail forcé.

Nous souhaiterions approuver ce rapport qui nous est présenté.

Original anglais: M. CORTEBEECK (vice-président travailleur de la Commission de proposition)

Monsieur le Président, cher collègues, merci de votre présence. La Salle des Assemblées est relativement vide. Peut-être que beaucoup de collègues ne comprennent pas l'importance de cette partie de la Conférence, mais nous franchissons aujourd'hui une étape dans la longue marche vers la liberté qui a commencé il y a des années. Depuis plus de vingt ans, les travailleurs du monde entier font campagne pour demander la fin des exactions de travail forcé au Myanmar. Ces efforts ont abouti à l'établissement d'une commission d'enquête de l'OIT en 1997, et, en 2000, à une résolution appuyant l'imposition de sanctions par les Membres, au titre de l'article 33 de la Constitution de l'OIT – une première historique pour l'Organisation. Partout dans le monde, beaucoup de Membres ont réagi à cette résolution. Cette étape et les campagnes permanentes, en particulier le travail sans relâche de la Fédération des syndicats de Birmanie (FTUB) (désormais Fédération des syndicats du Myanmar (FTUM)) et de son secrétaire général, Maung Maung, nous ont permis d'en arriver là.

Le groupe des travailleurs soutient la résolution de la Commission de proposition qui propose de lever l'application de la résolution de 2000. Cette décision reconnaît les mesures importantes prises ces dernières années par le gouvernement du Myanmar pour lutter contre le travail forcé, tout en reconnaissant que, selon des rapports tout à fait fiables, il reste du travail à faire. Nous espérons que le gouvernement, en coopération avec l'OIT, et en coordination avec les travailleurs et les employeurs du Myanmar, redoublera d'efforts pour éliminer le travail forcé dès que possible et veillera à ce que les responsables des exactions de travail forcé soient traduits en justice.

Compte tenu de la suppression de la séance spéciale de la Commission de l'application des normes, le groupe des travailleurs salue également l'engagement pris au Conseil d'administration concernant la présentation régulière de rapports sur le travail forcé. Nous invitons l'OIT à fournir des informations complètes sur toutes les activités qu'elle mène au titre du protocole d'accord et sur les plans d'action connexes. Ce n'est qu'avec une vision complète et détaillée que le Conseil d'administration pourra rendre des conclusions éclairées sur la manière dont le Myanmar honore ses engagements et, par la suite, sur l'application escomptée de la convention (n° 29) par le gouvernement.

Nous avons toujours affirmé qu'il y avait un lien entre l'exercice de la liberté syndicale et la prévention du travail forcé. Le groupe des travailleurs se félicite également du texte de la résolution, qui invite à faire rapport sur la liberté syndicale, ainsi que du texte du rapport, qui appelle les Membres et les organisations internationales à soutenir la liberté syndicale au Myanmar, notamment en apportant les ressources financières nécessaires au projet de l'OIT sur la liberté syndicale. Nous invitons les Membres à s'assurer que ce projet est effectivement financé, pour faire en sorte que soient fournis la formation et le soutien nécessaires à l'établissement de relations professionnelles matures au Myanmar.

Nous saluons la présentation de rapports sur la liberté syndicale et, de fait, les nombreuses avancées que ce projet a permis de réaliser au cours de l'année écoulée. Nous remarquons qu'il subsiste toutefois des préoccupations concernant le harcèlement, par les employeurs, des dirigeants syndicaux et des travailleurs cherchant à s'organiser. Nous notons aussi les questions soulevées sur le processus d'enregistrement, notamment pour les fédérations et confédérations, et regrettons que la Fédération des syndicats du Myanmar (FTUM) n'ait toujours pas été enregistrée. De façon plus générale, nous notons que la législation sur la liberté syndicale et la négociation collective, bien qu'elle ait été clairement améliorée par rapport à la situation antérieure dans laquelle l'enregistrement et le fonctionnement des syndicats n'étaient pas encadrés, contient toujours, de notre point de vue, des obstacles au plein exercice des droits au travail fondamentaux. Nous demandons au gouvernement de lancer un processus d'examen et de révision de cette législation, conformément aux conventions fondamentales et aux recommandations du mécanisme de contrôle de l'OIT.

Enfin, le texte de la résolution demande que des rapports soient présentés sur l'impact de l'investissement étranger direct sur les conditions de travail décentes dans le pays. Nous insistons sur l'importance de ces rapports. La suppression des sanctions en matière de commerce et d'investissement qui existaient depuis plusieurs années a suscité un regain d'intérêt vis-à-vis des possibilités d'investissement au Myanmar. Il est clair que le Myanmar a besoin d'investissements, mais ces investissements doivent être responsables pour contribuer à un développement économique largement partagé. Les rapports de l'OIT pourraient permettre d'élaborer une stratégie proactive en la matière. Nous suggérons également que l'OIT utilise son rôle de mobilisateur pour rassembler les syndicats et les employeurs du Myanmar en vue de débattre, au niveau national et au niveau des secteurs, de l'établissement de relations professionnelles dignes de ce nom.

Mes chers collègues, nous devrions être fiers des travaux de l'OIT et de ses mandants, qui ont permis d'établir un consensus mondial sur la question du travail forcé au Myanmar. Au fur et à mesure que le Myanmar laisse derrière lui ce chapitre sombre de son histoire, j'espère que nous pourrons travailler ensemble pour établir de nouvelles bases, fondées sur un développement économique largement partagé et sur le travail décent.

Original anglais: M. WOOLCOTT (Ambassadeur auprès des Nations Unies à Genève, Australie)

Comme nous l'avons dit, l'Australie est satisfaite des progrès réalisés par le gouvernement du Myanmar pour ce qui est de l'application de la convention n° 29 et des mesures prises pour promouvoir et protéger les droits des travailleurs. Cela reste un domaine très important de réforme permanente pour le Myanmar.

Compte tenu de cette évolution positive, le gouvernement de l'Australie appuie la levée de toutes les mesures qui restaient imposées en vertu du paragraphe 1 de la résolution de 2000 sur le Myanmar. Cela permettra au Myanmar d'avoir plus de certitude eu égard à son accès entier et continu aux ressources de l'OIT.

Cela aidera aussi le Myanmar à respecter ses engagements en vertu du Mémorandum d'accord relatif à l'élimination du travail forcé et obligatoire et permettra que les mesures positives prises à ce jour soient durablement poursuivies.

L'Australie souhaite reconnaître le travail de l'OIT, de ses membres gouvernementaux, employeurs et travailleurs, et les féliciter pour leur persévérance et leur engagement en faveur de cette cause. L'OIT a joué un rôle essentiel dans la configuration de la démarche de la communauté internationale vis-à-vis du Myanmar. Les mesures prises à la 88^e session de la CIT, en 2000, pour que le Myanmar applique la convention sur le travail forcé nous a permis d'atteindre cette décision historique aujourd'hui. Cela reflète bien l'efficacité et l'importance du système de contrôle de l'OIT pour ce qui est de contribuer à des changements positifs et à l'amélioration des conditions de travail partout dans le monde.

Le gouvernement de l'Australie continue à soutenir l'évolution et le développement socio-économique et politique du Myanmar. Nous attendons avec intérêt de travailler avec le Myanmar dans sa poursuite de réformes historiques qui assureront son développement économique et lui permettront d'améliorer les conditions de travail et la qualité de vie de sa population.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Puisqu'il n'y a pas d'autres demandes de parole, nous pouvons donc procéder à l'approbation du rapport.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve le deuxième rapport de la Commission de proposition, tel qu'il figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 2-4?

(Le rapport est approuvé.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT LES AUTRES MESURES
SUR LA QUESTION DU MYANMAR ADOPTÉES
EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA CONSTITUTION
DE L'OIT: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous allons procéder maintenant à l'adoption de la résolution concernant les autres mesures sur la question du Myanmar adoptées en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT, que vous trouverez à la fin du *Compte rendu provisoire* n° 2-4.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence adopte cette résolution?

(La résolution est adoptée.)

Je donne la parole à Son Excellence M. Myint Thein, ministre adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de la République de l'Union du Myanmar.

Original anglais: M. THEIN (*ministre adjoint du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Myanmar*)

La résolution qui vient d'être adoptée signifie la fin de nombreuses mesures adoptées pour le Myanmar au titre de l'article 33 de la Constitution de l'OIT.

Ceci est le résultat d'efforts communs de l'OIT et des partenaires internationaux au Myanmar qui ont œuvré ensemble à l'objectif partagé d'éliminer le travail forcé. Ceci montre que nos efforts conjoints ont donné des résultats tangibles et que

l'élimination du travail forcé est à notre portée. Nous sommes très conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, mais le Myanmar, avec l'aide du Bureau, ne ménagera pas sa peine pour atteindre cet objectif d'ici à 2015, voire plus tôt.

J'aimerais exprimer nos remerciements à tous les mandants de l'OIT et à nos partenaires internationaux non seulement pour leur soutien, en ce qui concerne la levée des mesures restantes pour le Myanmar, mais aussi pour la compréhension, la coopération et l'aide qu'ils nous ont toujours apportées, dans nos efforts pour promouvoir et protéger les droits de nos travailleurs.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

C'est effectivement un moment historique pour l'OIT et pour le gouvernement du Myanmar. C'est l'aboutissement de nombreuses années de travail et d'efforts considérables entrepris à la fois par l'Organisation et par le gouvernement. Au nom de la Conférence, j'aimerais féliciter tous ceux qui sont concernés: le gouvernement et le peuple du Myanmar bien sûr, mais également le personnel du BIT qui a suivi cette histoire dans tous ses méandres. L'équipe relativement restreinte de l'OIT a été largement responsable de la plupart des contacts, et j'espère ne négliger personne si je cite l'ancien Directeur général adjoint, M. Kari Tapiola, le Chargé de liaison de l'OIT à Yangon, M. Steve Marshall, chargée de liaison adjointe, M^{me} Piyamal Pichaiwongsé, le conseiller juridique, M. Drazen Petrovic, M. Greg Vines, Directeur général adjoint pour la gestion et la réforme et, bien sûr, le Directeur général lui-même, M. Guy Ryder, qui a suivi cette affaire de très près et s'est rendu dans le pays à plusieurs occasions. Je vous félicite donc tous.

Comme le président de la Commission de proposition l'a dit dans sa présentation, il faut encore écrire le dernier chapitre de cette histoire. Les progrès réalisés sont excellents, mais il est essentiel que le gouvernement maintienne son engagement tout à fait positif envers l'OIT. Si c'est le cas, je ne doute pas que le travail forcé obligatoire au Myanmar deviendra véritablement une chose du passé.

**DEUXIÈME RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
DES REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX:
PRÉSENTATION ET APPROBATION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous passons maintenant à la présentation et à l'approbation du deuxième rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux, qui figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 8-2 et qui contient la résolution concernant l'adoption du programme et du budget pour 2014-15 et la répartition du budget des recettes entre les Etats Membres.

J'invite la présidente de la Commission des finances, M^{me} Hernández Narvaez, à présenter son rapport.

Original espagnol: M^{me} HERNÁNDEZ NARVÁEZ (*présidente et rapporteure de la Commission des finances des représentants gouvernementaux*)

J'ai l'honneur de présenter à la Conférence le deuxième rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux. Ce rapport figure dans le *Compte rendu provisoire* n° 8-2 qui contient les recommandations de la commission sur les questions examinées.

Les six résolutions soumises à la Conférence pour adoption figurent à la fin du rapport. La principale question à l'ordre du jour de la commission concernait les propositions de programme et de budget pour 2014-15 dont l'adoption a été recommandée par le Conseil d'administration il y a trois mois.

J'ai le grand plaisir de vous informer que, lors de l'examen de cette question, la commission a apporté un soutien marqué à l'Organisation et à son mandat. Le rapport qui vous est soumis reprend les opinions exprimées par les membres lors des discussions. Il n'y a certes pas eu de consensus car un certain nombre d'Etats Membres ont déclaré qu'ils ne pouvaient appuyer qu'un budget à croissance zéro mais une vaste majorité s'est dégagée en faveur de l'adoption des propositions avancées par le Directeur général pour 2014-15.

Je lance donc un appel pour que vous tous, gouvernements, employeurs et travailleurs, appuyez pleinement la résolution concernant l'adoption du programme et budget pour 2014-15.

La commission a ensuite examiné le barème des contributions au budget ordinaire de l'OIT pour 2014-15, et elle recommande à la Conférence de l'adopter. Ce barème est basé sur le principe de la quote-part prévue dans le barème de l'Organisation des Nations Unies.

La commission a aussi étudié la proposition concernant la fixation de la contribution de deux nouveaux Etats Membres, à savoir la République du Soudan du Sud et la République des Palaos.

La commission recommande que, conformément à la pratique établie qui consiste à harmoniser les taux de contribution des Etats Membres de l'OIT avec leur quote-part prévue dans le système des Nations Unies, la Conférence adopte les taux annuels proposés.

La commission était également saisie d'une proposition concernant la composition du Tribunal administratif de l'OIT qui a été adoptée à l'unanimité. Le Conseil d'administration avait recommandé de renouveler les mandats de M. Rouiller (Suisse) et de M. Frydman (France) pour une durée de trois ans.

La commission a examiné le rapport financier et les états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012. La commission a pris note du fait que le commissaire aux comptes a exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés pleinement conformes aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS).

Le commissaire aux comptes a estimé qu'il s'agit d'un grand succès pour le Bureau mais a suggéré que les travaux de celui-ci s'appuient davantage sur les informations financières et non financières.

La commission n'a pas hésité à recommander l'adoption des états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012, conformément à l'article 29 du Règlement financier.

La commission a également examiné le document relatif aux nominations au Comité des pensions du BIT et elle recommande à l'unanimité à la Conférence de nommer M. Montant (Suisse), M. Bernard (employeurs) et M. Blondel (travailleurs) pour une période de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en octobre 2016.

La commission a enfin examiné deux demandes concernant la participation au vote formulées par le gouvernement des Comores et le gouvernement du Paraguay. Ces demandes figurent dans le *Compte*

rendu provisoire n° 8-1 qui a été présenté à la Conférence.

Enfin, je remercie les membres de la commission pour les travaux qu'ils ont réalisés, ainsi que les membres du secrétariat, les interprètes et les traducteurs. C'est grâce à eux que nous avons pu mener à bien les tâches de la commission et, bien sûr, élaborer le rapport dont est saisie la Conférence.

Je sou mets le rapport et les résolutions correspondantes à la Conférence pour approbation et adoption.

Original anglais: Le PRÉSIDENT

En l'absence de demande de parole, nous allons procéder maintenant à l'approbation du deuxième rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux.

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence approuve ce rapport, à savoir les paragraphes 1 à 73 et les annexes I à V?

(Le rapport – paragraphes 1 à 73 et annexes I à V – est approuvé.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION
DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2014-15
ET LA RÉPARTITION DU BUDGET DES RECETTES
ENTRE LES ETATS MEMBRES: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous allons procéder à présent à l'adoption des résolutions.

La première est la résolution concernant l'adoption du programme et budget pour 2014-15 et la répartition du budget des recettes entre les Etats Membres. En l'absence d'objections, puis-je considérer que cette résolution est adoptée?

(La résolution est adoptée.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT LE BARÈME
DES CONTRIBUTIONS AU BUDGET
POUR 2014-15: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

La deuxième résolution concerne le barème des contributions au budget pour 2014-15. Si personne ne s'y oppose, puis-je considérer que cette résolution est adoptée?

(La résolution est adoptée.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA FIXATION
DE LA CONTRIBUTION DES NOUVEAUX ETATS
MEMBRES: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

La troisième résolution concerne la fixation de la contribution des nouveaux Etats Membres. Puis-je considérer, en l'absence d'objections de votre part, que cette résolution est adoptée?

(La résolution est adoptée.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA COMPOSITION
DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DU TRAVAIL: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

La troisième résolution concerne la composition du Tribunal administratif de l'Organisation interna-

tionale du Travail. En l'absence d'objections, puis-je considérer que cette résolution est adoptée?

(La résolution est adoptée.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER
ET LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS VÉRIFIÉS
POUR L'ANNÉE QUI S'EST ACHEVÉE
LE 31 DÉCEMBRE 2012: ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Nous passons maintenant à la résolution concernant le rapport financier et les états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012. En l'absence d'objections, puis-je considérer que la Conférence adopte cette résolution?

(La résolution est adoptée.)

**RÉSOLUTION CONCERNANT LES NOMINATIONS
AU COMITÉ DES PENSIONS DU PERSONNEL DU BIT
(CAISSE COMMUNE DES PENSIONS DU PERSONNEL
DES NATIONS UNIES): ADOPTION**

Original anglais: Le PRÉSIDENT

Pour terminer, nous en arrivons à la résolution concernant les nominations au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies).

S'il n'y a pas d'objections, puis-je considérer que la Conférence adopte cette résolution?

(La résolution est adoptée.)

Original anglais: Le PRÉSIDENT

A nouveau, au nom de la Conférence, je souhaite remercier la Commission des finances pour tout son travail, tant ses membres que le secrétariat.

La Conférence exprime sa gratitude envers vous tous.

(La séance est levée à 16 h 55.)



Vote par appel nominal sur la résolution concernant les arriérés de
contributions des Comores

Record vote on the Resolution concerning the arrears of contributions of
Comoros

Votación nominal relativa a la resolución sobre las contribuciones
atrasadas de las Comoras

Pour/For/En Pro: 299

Contre/Against/En contra: 9

Abstentions/Abstentions/Abstenciones: 18

Quorum: 304

Maj./May.: 206

Pour/For/En Pro: 299

Afrique du Sud/South Africa/Sudáfrica

SKHOSANA, Mr (G)
KETTLEDAS, Mr (G)
MDWABA, Mr (E)
NTSHALINTSHALI, Mr(T/W)

Albanie/Albania

XHIXHO, Ms (G)

Algérie/Algeria/Argelia

ZAIDI, M. (G)
BOUKADOUM, M. (G)
MEGATELI, M. (E)
SIDI SAID, M.(T/W)

Allemagne/Germany/Alemania

ZILCH, Mr (G)
GÜNTHER, Mr (G)

Angola

DA SILVA, M. (G)
N'GOVE LUSSOKE, M. (G)

*Arabie saoudite/Saudi Arabia/Arabia
Saudita*

ALYAHYA, Mr (G)
ALGHORRI, Mr (G)
ALQAHTANI, Mr (E)

Argentine/Argentina

ROSALES, Sr. (G)
MERCADO, Sr. (G)

Arménie/Armenia

TUMASYAN, Mr(T/W)

Australie/Australia

GARNER, Mr (G)
GROZIER, Mr (E)

Autriche/Austria

ZWERENZ, Mr (G)
DEMBSHER, Ms (G)
BÖGNER, Ms(T/W)

Bahamas

BROWN, Mr (G)
SUMNER, Mr (E)
DOTSON, Ms(T/W)

Bahreïn/Bahrain/Bahrein

MOHAMED, Mr (G)
ABDULLA, Mr(T/W)

Bangladesh

RAHMAN, Mr (E)

Barbade/Barbados

COX, Mr (G)
BURNETT, Mr (G)
WALCOTT, Mr (E)
DE PEIZA, Mr(T/W)

Bélarus/Belarus/Belarús

KHVOSTOV, Mr (G)
POPOV, Mr (G)
GALYNIA, Mr(T/W)

Belgique/Belgium/Bélgica

LAURIJSSEN, M. (G)
DE MEESTER, M. (E)

Bénin/Benin

AZONGBE DJIDJOHO, Mme (G)
ZINSOU, M. (E)
DOVONON, M.(T/W)

Botswana

SEEMULE, Ms (G)
KOKORWE, Ms (G)

Brésil/Brazil/Brasil

PAIXO PARDO, Sr. (G)
DIAS, Sr. (G)
PATAH, Sr.(T/W)

Bulgarie/Bulgaria

ZAKOV, Mr (G)
PIPERKOV, Mr (G)
ZHELYAZKOV, Mr (E)

Burkina Faso

SAWADOGO, M. (G)
OUEDRAOGO, M.(T/W)

Cambodge/Cambodia/Camboya

ATH, Mr(T/W)

Cameroun/Cameroon/Camerún

AKOLLA EKAH, M. (G)
NGONO, M. (G)
NDIKUM FONCHA, M. (E)
ESSINDI MINKOULOU, M.(T/W)

Canada/Canadá

ROBINSON, Ms (G)
LEWIS, Mr (G)
ROYER, Mr(T/W)

Chili/Chile

LETURIA, Sr. (G)
ZEGERS, Sr. (G)
AGUILERA, Sr.(T/W)

Chine/China

HAO, Mr (G)
GAO, Mr (G)
LIU, Mr (E)
PENG, Mr(T/W)

Chypre/Cyprus/Chipre
ANDREOU PANAYIOTOU, Ms (G)
SPATHI, Ms (G)
FELLAS, Mr(T/W)

Colombie/Colombia
PARDO RUEDA, Sr. (G)
ARANGO, Sra. (G)
ECHAVARRÍA, Sr. (E)
MORANTES, Sr.(T/W)

République de Corée/Republic of Korea/República de Corea
BAE, Ms (G)
CHOI, Mr (G)
KIM, Mr(T/W)

Costa Rica
CHINCHILLA, Sr.(T/W)

Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire
LADOUYOU, M. (E)

Croatie/Croatia/Croacia
SLADOVIĆ, Ms (E)
ŠOBOTA, Ms(T/W)

Cuba
ROMÁN ARREDONDO, Sra. (G)
CASTILLO SANTANA, Sr. (G)
PARRA, Sr. (E)
NAVARRO, Sr.(T/W)

Danemark/Denmark/Dinamarca
WESTH, Ms (G)
LORENTZEN, Mr (G)
DREESEN, Mr (E)
OHRT, Mr(T/W)

République dominicaine/Dominican Republic/República Dominicana
HERNANDEZ, Sr. (G)

El Salvador
VELÁSQUEZ DE AVILÉS, Sra. (G)
MENÉNDEZ, Sra. (G)
HUIZA CISNEROS, Sr.(T/W)

Emirats arabes unis/United Arab Emirates/Emiratos Árabes Unidos
BIN DEEMAS, Mr (G)
MATTAR, Mr (E)

Equateur/Ecuador
ESPINOSA SALAS, Sr. (G)
ROJAS, Sr. (G)

Espagne/Spain/España
VEGA MOLINA, Sr. (G)
FRADES PERNAS, Sr.(T/W)

Estonie/Estonia
TREIER, Ms (G)
KAADU, Mr (G)
MERILAI, Ms (E)
TOOMASALU, Ms(T/W)

Etats-Unis/United States/Estados Unidos
SHAILOR, Ms (G)
SHEPARD, Mr (G)
POTTER, Mr (E)
FOX, Ms(T/W)

Fidji/Fiji
DAUNABUNA, Ms (G)
WAQA, Mr (G)
UCULOA, Mr (E)

Finlande/Finland/Finlandia
TERÄVÄINEN, Mr (G)
RYTÖVUORI, Mr (G)

Gabon/Gabón
PAMBOU, M. (G)
AWASSI-ATSIMADJA, Mme (E)

Ghana
MODEY, Mr (G)
HAGAN, Ms (G)

Grèce/Greece/Grecia
CRYSANTHOU, Mme (G)
GKOUVA, Mme (G)
VAYAS, M. (E)

Guatemala
CONTRERAS, Sr. (G)
RODRÍGUEZ, Sra. (G)

Guinée/Guinea
SOUMAH, M.(T/W)

Honduras
VILLANUEVA, Sr. (G)

Hongrie/Hungary/Hungría
MAJOR, Mr (G)
PELEI, Ms (G)
CZUGLERNÉ IVÁNY, Ms(T/W)

Inde/India
SARANGI, Mr (G)
PANT, Mr (E)
PATWARDHAN, Mr(T/W)

Indonésie/Indonesia
WITJAKSONO, Mr (G)
LUTHFIE, Mr (G)
MARTONO, Mr (E)
MUDHOFIR, Mr(T/W)

Irlande/Ireland/Irlanda
LYNCH, Ms(T/W)

Islande/Iceland/Islandia
SIVERTSEN, Ms (E)

Italie/Italy/Italia
ARMELLIN, Ms (G)

Jamaïque/Jamaica
MAGNUS, Ms (G)
CUTHBERT, Ms (E)

Japon/Japan/Japón
AKIYAMA, Mr (G)
SENOO, Mr (G)
MATSUI, Mr (E)
SAKURADA, Mr(T/W)

Jordanie/Jordan/Jordania
ABU EL RAGHEB, Mr (E)

Kazakhstan/Kazajstán
SANABAYEV, Mr (G)
BAIKENOV, Mr (E)
KUSSAINOV, Mr(T/W)

Kenya
KITUYI, Ms (G)
NYAMBARI, Mr (G)
MITUMITU, Mr(T/W)

Kiribati
IRATA, Mr (G)

Lao, Rép. démocratique populaire/Lao People's Democratic Rep./Rep. Democrática Popular Lao
PHINSAVANH, Mr (G)
MOUNTIVONG, Mr (G)
BANGONESENGDETH, Ms (E)
VONGKHASEUM, Mr(T/W)

Lettonie/Latvia/Letonia
DREIMANE-ARNO, Ms (G)
KORCAGINS, Mr (G)
GAVRILOVS, Mr (E)
MICKEVICA, Ms(T/W)

Libye/Libya/Libia
BEN LASHHAR, Ms (G)
DERBI, Mr (G)

Lituanie/Lithuania/Lituania
JUODPUSYTE, Ms (G)
GUZAVICIUS, Mr (E)
JASINSKIENE, Ms(T/W)

Luxembourg/Luxemburgo
WELTER, Mme (G)
TUNSCH, M. (G)
KIEFFER, M. (E)
GOERGEN, Mme(T/W)

Malaisie/Malaysia/Malasia
HASANAR, Mr(T/W)

Maldives/Maldivas
FAIZAL, Mr (G)

Mali/Mali
DIAKITE, M. (G)
COULIBALY, M. (G)

Malte/Malta
VELLA, Mr (G)
AZZOPARDI, Mr (G)
FARRUGIA, Mr (E)
CARACHI, Mr(T/W)

Maroc/Morocco/Marruecos

BOUHARROU, M. (G)
MARJAA, M. (G)

Mexique/Mexico/México

SANTANDER BOTELLO, Sr. (G)
GONZÁLEZ CASANOVA, Sr. (G)
MEDINA TORRES, Sr.(T/W)

République de Moldova/Republic of Moldova/República de Moldova

IATCO, Mr (G)
CERESCU, Mr (E)
CHIRIAC, Mr(T/W)

Mongolie/Mongolia

BAASANSUREN, Mrs (G)
DAMDINSUREN, Mr (G)
KHUYAG, Mr (E)
ENEBISH, Mr(T/W)

Monténégro/Montenegro

RADULOVIĆ, Ms (E)
KRSMANOVIĆ, Mr(T/W)

Mozambique

DENGO, Mr (G)
VILANCULOS, Mr (G)
BUQUE, Mr (E)

Myanmar

NYO, Mr (G)
AUNG, Mr (G)
NWE, Mr (E)

Namibie/Namibia

PARKHOUSE, Mr (E)

Népal/Nepal

SHRESTHA, Mr (G)

Niger/Níger

SALEYE, M. (E)

Nigéria/Nigeria

KORIPAMO-AGARY, Ms (G)
AJOKU, Mr(T/W)

Norvège/Norway/Noruega

KVAM, Ms (G)
GEDE VIDNES, Ms (G)
RIDDERVOLD, Ms (E)
FAUSKE, Ms(T/W)

Nouvelle-Zélande/New Zealand/Nueva Zelandia

HOBBY, Mr (G)
RUSSELL, Ms (G)
MACKAY, Mr (E)
KELLY, Ms(T/W)

Oman/Omán

AL DHABBARI, Mr (G)
AL MULLAHI, Mr (G)
AL-JABRI, Mr(T/W)

Panama/Panamá

LINERO MENDOZA, Sr. (E)
COBOS RODRÍGUEZ, Sr.(T/W)

Pays-Bas/Netherlands/Países Bajos

HORDIJK, Mr(T/W)

Philippines/Filipinas

LAGUNZAD III, Mr (G)
EDRALIN, Mr(T/W)

Pologne/Poland/Polonia

NOJSZEWSKA-DOCHEV, Ms (G)
BAURSKI, Mr (G)
SLADOWSKI, Mr (E)
WOJCIK, Mr(T/W)

Portugal

VALADAS DA SILVA, Mr (G)
DA COSTA FERNADES, Mrs (G)
PERALTA DA PENA COSTA, Mr (E)
ALVES CARLOS, Mr(T/W)

Qatar

AL-MULLA, Mr (G)
AL-OBEIDLY, Mr (G)

Rép. Démocratique du

Congo/Democratic Republic of the Congo/Rep. Democrática del Congo

TSIMUANGA MUTOMBO, Mme (G)
MUSONDA KALUSAMBO, M. (G)
KOLELA TSHIBANGU, M.(T/W)

Roumanie/Romania/Rumania

DUMITRIU, Mme (G)
TUDORIE, M. (G)
KNIESNER, Mme(T/W)

Royaume-Uni/United Kingdom/Reino Unido

WARRICK, Ms (G)
GURNEY, Mr(T/W)

Fédération de Russie/Russian Federation/Federación de Rusia

KUZMENKOV, Mr (G)
ZHARKOV, Mr(T/W)

Sénégal/Senegal

DIOP, M. (E)

Serbie/Serbia

RADOVANOVIĆ, Ms (G)
MARTINOVIĆ, Mr (G)

Seychelles

ROBINSON, Mr(T/W)

Singapour/Singapore/Singapur

LIM, Mr (G)

Slovaquie/Slovakia/Eslovaquia

HRDINA, Mr (E)
MACÁK, Mr(T/W)

Slovénie/Slovenia/Eslovenia

GROBELNIK, Ms (G)
ŠTERBENC, Ms (G)
ANTAUER, Mr (E)
KRŽIŠNIK, Mr(T/W)

Soudan du Sud/South Sudan/Sudán del Sur

YUOD, Mr (G)

Sri Lanka

RAJAPAKSA PALLEGEDARA, Mr (G)
WEERASINGHE, Ms (G)
PEIRIS, Mr (E)
DEVENDRA, Mr(T/W)

Suède/Sweden/Suecia

EKEUS, Mr (G)
ERIKSSON, Mr (G)
DONOVAN, Ms(T/W)

Suisse/Switzerland/Suiza

RUPPEN, Mme (G)
BERSSET BIRCHER, Mme (G)
MATTHEY, M. (E)
PRELICZ-HUBER, Mme(T/W)

Suriname

MANGROE, Ms (G)
EDAM, Mr(T/W)

République-Unie de Tanzanie/United Republic of Tanzania /República Unida de Tanzania

KINEMELA, Mr (G)
SIMBA, Mr (G)

Tchad/Chad

DJEGUEDEM, M. (G)

République tchèque/Czech Republic/República Checa

HOMOLKOVÁ, Ms (G)
POKORNÝ, Mr (G)
DRBALOVÁ, Ms (E)
ZAVADIL, Mr(T/W)

Thaïlande/Thailand/Tailandia

WICHIENSIN, Ms (G)
TUPPASOOT, Ms (G)
PIMSANG, Ms (E)

Timor-Leste

SORO, Mr (G)
DA SILVA, Mr (E)

Trinité-et-Tobago/Trinidad and Tobago/Trinidad y Tabago

FRANCIS, Mr (G)
MCLEOD, Mr (G)

Tunisie/Tunisia/Túnez

GHORAB, Mme (G)
MEGDICHE, M. (G)
AFAYA, M.(T/W)

*Turkménistan/Turkmenistan/Turkmeni
stán*

BAZAROV, Mr (G)
SILAPOV, Mr (G)
POLLYYEVA, Mrs (E)
BEGLIYEVA, Mrs(T/W)

Turquie/Turkey/Turquía

DEMİRTAŞ, Mr (G)
OYMAN, Mr (G)

Ukraine/Ucrania

LISUCHENKO, Mr (G)
MAIMESKUL, Mr (G)
MIROSHNYCHENKO, Mr (E)
KULYK, Mr(T/W)

Uruguay

CORONEL, Sr. (G)
BRENTA, Sr. (G)
PENINO, Sr. (E)
POMATTA, Sr.(T/W)

Venezuela (Rép.

*Bolivarienne)/Venezuela (Bolivarian
Republic)/Venezuela (Rep.
Bolivariana)*

COLMENARES GOYO, Sr. (G)
ARIAS PALACIO, Sr. (G)
MUÑOZ, Sra. (E)

Viet Nam

DAO, Mr (G)

Yémen/Yemen

AL-NASSIRI, Mr (G)
OBAD KESRA, Mr (G)

Zimbabwe

MUSEKA, Mr (G)

**Contre/Against/En
contra: 9**

Ethiopie/Ethiopia/Etiopía

FOLLO, Mr(T/W)

Gabon/Gabón

AWASSI, M.(T/W)

Ghana

OSEI, Mr(T/W)

Hongrie/Hungary/Hungría

ROLEK, Mr (E)

*République islamique d'Iran/Islamic
Republic of Iran/República Islámica
del Irán*

OTAREDIAN, Mr (E)

Kenya

MUGO, Ms (E)

Malaisie/Malaysia/Malasia

BARDAN, Mr (E)

Niger/Níger

DOUNAMA, M. (G)

BINIA, M. (G)

**Abstentions/Abstentions/
Abstenciones: 18**

*Arabie saoudite/Saudi Arabia/Arabia
Saudita*

RADHWAN, Mr(T/W)

Belgique/Belgium/Bélgica

BOUTSEN, Mme (G)
DE LEEUW, M.(T/W)

*Bolivie (Etat plurinational)/Bolivia
(Plurinational State)/Bolivia (Estado
Plurinacional)*

CARRASCO QUINTANA, Sr. (E)
DELGADO, Sr.(T/W)

Burkina Faso

YAMEOGO, Mme (E)

Equateur/Ecuador

ROSALES, Sr. (E)
ARCINIEGA, Sr.(T/W)

France/Francia

COSME, M. (G)

*République islamique d'Iran/Islamic
Republic of Iran/República Islámica
del Irán*

AGHAZADEH KHOEI, Mr (G)
BEHZAD, Mr (G)

Koweït/Kuwait

AL-MUTAIRI, Mr (G)
AL-RAZZOOQI, Mr (G)

Libye/Libya/Libia

SHARIF, Mrs(T/W)

Mozambique

SIMANGO, Mr(T/W)

Pérou/Peru/Perú

ARELLANO CHOQUE, Sr.(T/W)

Serbie/Serbia

SAVKOVIĆ, Mr (E)

Timor-Leste

DA COSTA, Mr(T/W)



Vote par appel nominal sur la résolution concernant les arriérés de
contributions du Paraguay

Record vote on the Resolution concerning the arrears of contributions of
Paraguay

Votación nominal relativa a la resolución sobre las contribuciones
atrasadas del Paraguay

Pour/For/En Pro: 298

Contre/Against/En contra: 9

Abstentions/Abstentions/Abstenciones: 19

Quorum: 304

Maj./May.: 205

Pour/For/En Pro: 298

Afrique du Sud/South Africa/Sudáfrica

SKHOSANA, Mr (G)
KETTLEDAS, Mr (G)
MDWABA, Mr (E)
NTSHALINTSHALI, Mr(T/W)

Albanie/Albania

XHIXHO, Ms (G)

Algérie/Algeria/Argelia

ZAIDI, M. (G)
BOUKADOUM, M. (G)
MEGATELI, M. (E)
SIDI SAID, M.(T/W)

Allemagne/Germany/Alemania

ZILCH, Mr (G)
GÜNTHER, Mr (G)

Angola

DA SILVA, M. (G)
N'GOVE LUSSOKE, M. (G)

*Arabie saoudite/Saudi Arabia/Arabia
Saudiya*

ALYAHYA, Mr (G)
ALGHORRI, Mr (G)
ALQAHTANI, Mr (E)

Argentine/Argentina

ROSALES, Sr. (G)
MERCADO, Sr. (G)

Arménie/Armenia

TUMASYAN, Mr(T/W)

Australie/Australia

GARNER, Mr (G)
GROZIER, Mr (E)

Autriche/Austria

ZWERENZ, Mr (G)
DEMBSHER, Ms (G)
BÖGNER, Ms(T/W)

Bahamas

BROWN, Mr (G)
SUMNER, Mr (E)
DOTSON, Ms(T/W)

Bahreïn/Bahrain/Bahreïn

MOHAMED, Mr (G)
ABDULLA, Mr(T/W)

Bangladesh

RAHMAN, Mr (E)

Barbade/Barbados

COX, Mr (G)
BURNETT, Mr (G)
WALCOTT, Mr (E)
DE PEIZA, Mr(T/W)

Bélarus/Belarus/Belarus

KHVOSTOV, Mr (G)
POPOV, Mr (G)
GALYNIA, Mr(T/W)

Belgique/Belgium/Bélgica

LAURIJSEN, M. (G)
DE MEESTER, M. (E)

Bénin/Benin

AZONGBE DJIDJOHO, Mme (G)
ZINSOU, M. (E)
DOVONON, M.(T/W)

Botswana

SEEMULE, Ms (G)
KOKORWE, Ms (G)

Brésil/Brazil/Brasil

PAIXO PARDO, Sr. (G)
DIAS, Sr. (G)
PATAH, Sr.(T/W)

Bulgarie/Bulgaria

ZAKOV, Mr (G)
PIPERKOV, Mr (G)
ZHELYAZKOV, Mr (E)

Burkina Faso

SAWADOGO, M. (G)
OUEDRAOGO, M.(T/W)

Cambodge/Cambodia/Camboya

ATH, Mr(T/W)

Cameroun/Cameroon/Camerún

AKOLLA EKAH, M. (G)
NGONO, M. (G)
NDIKUM FONCHA, M. (E)
ESSINDI MINKOULOU, M.(T/W)

Canada/Canadá

ROBINSON, Ms (G)
LEWIS, Mr (G)
ROYER, Mr(T/W)

Chili/Chile

LETURIA, Sr. (G)
ZEGERS, Sr. (G)
AGUILERA, Sr.(T/W)

Chine/China

HAO, Mr (G)
GAO, Mr (G)
LIU, Mr (E)
PENG, Mr(T/W)

Chypre/Cyprus/Chipre

ANDREOU PANAYIOTOU, Ms (G)
SPATHI, Ms (G)
FELLAS, Mr(T/W)

Colombie/Colombia

PARDO RUEDA, Sr. (G)
ARANGO, Sra. (G)
ECHAVARRÍA, Sr. (E)
MORANTES, Sr.(T/W)

République de Corée/Republic of Korea/República de Corea

BAE, Ms (G)
CHOI, Mr (G)
KIM, Mr(T/W)

Costa Rica

CHINCHILLA, Sr.(T/W)

Côte d'Ivoire/Côte d'Ivoire

LADOUYOU, M. (E)

Croatie/Croatia/Croacia

SLADOVIĆ, Ms (E)
ŠOBOTA, Ms(T/W)

Cuba

ROMÁN ARREDONDO, Sra. (G)
CASTILLO SANTANA, Sr. (G)
PARRA, Sr. (E)
NAVARRO, Sr.(T/W)

Danemark/Denmark/Dinamarca

WESTH, Ms (G)
LORENTZEN, Mr (G)
DREESEN, Mr (E)
OHRT, Mr(T/W)

République dominicaine/Dominican Republic/República Dominicana

HERNANDEZ, Sr. (G)

El Salvador

VELÁSQUEZ DE AVILÉS, Sra. (G)
MENÉNDEZ, Sra. (G)
HUIZA CISNEROS, Sr.(T/W)

Emirats arabes unis/United Arab Emirates/Emiratos Árabes Unidos

BIN DEEMAS, Mr (G)
MATTAR, Mr (E)

Equateur/Ecuador

ESPINOSA SALAS, Sr. (G)
ROJAS, Sr. (G)

Espagne/Spain/España

VEGA MOLINA, Sr. (G)
FRADES PERNAS, Sr.(T/W)

Estonie/Estonia

TREIER, Ms (G)
KAADU, Mr (G)
MERILAI, Ms (E)
TOOMSALU, Ms(T/W)

Etats-Unis/United States/Estados Unidos

SHAILOR, Ms (G)
SHEPARD, Mr (G)
POTTER, Mr (E)
FOX, Ms(T/W)

Fidji/Fiji

DAUNABUNA, Ms (G)
WAQA, Mr (G)
UCULOA, Mr (E)

Finlande/Finland/Finlandia

TERÄVÄINEN, Mr (G)
RYTÖVUORI, Mr (G)

Gabon/Gabón

AWASSI-ATSIMADJA, Mme (E)

Ghana

MODEY, Mr (G)
HAGAN, Ms (G)

Grèce/Greece/Grecia

CRYSANTHOU, Mme (G)
GKOUVA, Mme (G)
VAYAS, M. (E)

Guatemala

CONTRERAS, Sr. (G)
RODRÍGUEZ, Sra. (G)

Guinée/Guinea

SOUMAH, M.(T/W)

Honduras

VILLANUEVA, Sr. (G)

Hongrie/Hungary/Hungria

MAJOR, Mr (G)
PELEI, Ms (G)
CZUGLERNÉ IVÁNY, Ms(T/W)

Inde/India

SARANGI, Mr (G)
PANT, Mr (E)
PATWARDHAN, Mr(T/W)

Indonésie/Indonesia

WITJAKSONO, Mr (G)
LUTHFIE, Mr (G)
MARTONO, Mr (E)
MUDHOFIR, Mr(T/W)

Irlande/Ireland/Irlanda

LYNCH, Ms(T/W)

Islande/Iceland/Islandia

SIVERTSEN, Ms (E)

Italie/Italy/Italia

ARMELLIN, Ms (G)

Jamaïque/Jamaica

MAGNUS, Ms (G)
CUTHBERT, Ms (E)

Japon/Japan/Japón

AKIYAMA, Mr (G)
SENOO, Mr (G)
MATSUI, Mr (E)
SAKURADA, Mr(T/W)

Jordanie/Jordan/Jordania

ABU EL RAGHEB, Mr (E)

Kazakhstan/Kazajstán

SANABAYEV, Mr (G)
BAIKENOV, Mr (E)
KUSSAINOV, Mr(T/W)

Kenya

KITUYI, Ms (G)
NYAMBARI, Mr (G)
MITUMITU, Mr(T/W)

Kiribati

IRATA, Mr (G)

Lao, Rép. démocratique populaire/Lao People's Democratic Rep./Rep. Democrática Popular Lao

PHINSAVANH, Mr (G)
MOUNTIVONG, Mr (G)
BANGONESENGDETH, Ms (E)
VONGKHASEUM, Mr(T/W)

Lettonie/Latvia/Letonia

DREIMANE-ARNO, Ms (G)
KORCAGINS, Mr (G)
GAVRILOVS, Mr (E)
MICKEVICA, Ms(T/W)

Libye/Libya/Libia

BEN LASHHAR, Ms (G)
DERBI, Mr (G)

Lituanie/Lithuania/Lituanía

JUODPUSYTE, Ms (G)
GUZAVICIUS, Mr (E)
JASINSKIENE, Ms(T/W)

Luxembourg/Luxemburgo

WELTER, Mme (G)
TUNSCH, M. (G)
KIEFFER, M. (E)
GOERGEN, Mme(T/W)

Malaisie/Malaysia/Malasia

HASANAR, Mr(T/W)

Maldives/Maldivas

FAIZAL, Mr (G)

Mali/Mali

DIAKITE, M. (G)
COULIBALY, M. (G)

Malte/Malta

VELLA, Mr (G)
AZZOPARDI, Mr (G)
FARRUGIA, Mr (E)
CARACHI, Mr(T/W)

Maroc/Morocco/Marruecos

BOUHARROU, M. (G)
MARJAA, M. (G)

Mexique/Mexico/México

SANTANDER BOTELLO, Sr. (G)
GONZÁLEZ CASANOVA, Sr. (G)
MEDINA TORRES, Sr.(T/W)

République de Moldova/Republic of Moldova/República de Moldova

IATCO, Mr (G)
CERESCU, Mr (E)
CHIRIAC, Mr(T/W)

Mongolie/Mongolia

BAASANSUREN, Mrs (G)
DAMDINSUREN, Mr (G)
KHUYAG, Mr (E)
ENEBISH, Mr(T/W)

Monténégro/Montenegro

RADULOVIĆ, Ms (E)
KRSMANOVIĆ, Mr(T/W)

Mozambique

DENGO, Mr (G)
VILANCULOS, Mr (G)
BUQUE, Mr (E)

Myanmar

NYO, Mr (G)
AUNG, Mr (G)
NWE, Mr (E)

Namibie/Namibia

PARKHOUSE, Mr (E)

Népal/Nepal

SHRESTHA, Mr (G)

Niger/Níger

SALEYE, M. (E)

Nigéria/Nigeria

KORIPAMO-AGARY, Ms (G)
AJOKU, Mr(T/W)

Norvège/Norway/Noruega

KVAM, Ms (G)
GEDE VIDNES, Ms (G)
RIDDERVOLD, Ms (E)
FAUSKE, Ms(T/W)

Nouvelle-Zélande/New Zealand/Nueva Zelandia

HOBBY, Mr (G)
RUSSELL, Ms (G)
MACKAY, Mr (E)
KELLY, Ms(T/W)

Oman/Omán

AL DHABBARI, Mr (G)
AL MULLAHI, Mr (G)
AL-JABRI, Mr(T/W)

Panama/Panamá

LINERO MENDOZA, Sr. (E)
COBOS RODRÍGUEZ, Sr.(T/W)

Pays-Bas/Netherlands/Países Bajos

HORDIJK, Mr(T/W)

Philippines/Filipinas

LAGUNZAD III, Mr (G)
EDRALIN, Mr(T/W)

Pologne/Poland/Polonia

NOJSZEWSKA-DOCHEV, Ms (G)
BAURSKI, Mr (G)
SLADOWSKI, Mr (E)
WOJCIK, Mr(T/W)

Portugal

VALADAS DA SILVA, Mr (G)
DA COSTA FERNADES, Mrs (G)
PERALTA DA PENA COSTA, Mr (E)
ALVES CARLOS, Mr(T/W)

Qatar

AL-MULLA, Mr (G)
AL-OBEIDLY, Mr (G)

Rép. Démocratique du

Congo/Democratic Republic of the Congo/Rep. Democrática del Congo

TSIMUANGA MUTOMBO, Mme (G)
MUSONDA KALUSAMBO, M. (G)
KOLELA TSHIBANGU, M.(T/W)

Roumanie/Romania/Rumania

DUMITRIU, Mme (G)
TUDORIE, M. (G)
KNIESNER, Mme(T/W)

Royaume-Uni/United Kingdom/Reino Unido

WARRICK, Ms (G)
GURNEY, Mr(T/W)

Fédération de Russie/Russian Federation/Federación de Rusia

KUZMENKOV, Mr (G)
ZHARKOV, Mr(T/W)

Sénégal/Senegal

DIOP, M. (E)

Serbie/Serbia

RADOVANOVIĆ, Ms (G)
MARTINOVIĆ, Mr (G)
SAVKOVIĆ, Mr (E)

Seychelles

ROBINSON, Mr(T/W)

Singapour/Singapore/Singapur

LIM, Mr (G)

Slovaquie/Slovakia/Eslovaquia

HRDINA, Mr (E)
MACÁK, Mr(T/W)

Slovénie/Slovenia/Eslovenia

GROBELNIK, Ms (G)
ŠTERBENC, Ms (G)
ANTAUER, Mr (E)
KRŽIŠNIK, Mr(T/W)

Sri Lanka

RAJAPAKSA PALLEGEDARA, Mr (G)
WEERASINGHE, Ms (G)
PEIRIS, Mr (E)
DEVENDRA, Mr(T/W)

Suède/Sweden/Suecia

EKEUS, Mr (G)
ERIKSSON, Mr (G)
DONOVAN, Ms(T/W)

Suisse/Switzerland/Suiza

RUPPEN, Mme (G)
BERSET BIRCHER, Mme (G)
MATTHEY, M. (E)
PRELICZ-HUBER, Mme(T/W)

Suriname

MANGROE, Ms (G)
EDAM, Mr(T/W)

République-Unie de Tanzanie/United Republic of Tanzania /República Unida de Tanzania

KINEMELA, Mr (G)
SIMBA, Mr (G)

Tchad/Chad

DJEGUEDEM, M. (G)

République tchèque/Czech Republic/República Checa

HOMOLKOVÁ, Ms (G)
POKORNÝ, Mr (G)
DRBALOVÁ, Ms (E)
ZAVADIL, Mr(T/W)

Thaïlande/Thailand/Tailandia

WICHIENSIN, Ms (G)
TUPPASOOT, Ms (G)
PIMSANG, Ms (E)

Timor-Leste

SORO, Mr (G)
DA SILVA, Mr (E)

Trinité-et-Tobago/Trinidad and Tobago/Trinidad y Tabago

MCLEOD, Mr (G)
FRANCIS, Mr (G)

Tunisie/Tunisia/Túnez

GHORAB, Mme (G)
MEGDICHE, M. (G)
AFAYA, M.(T/W)

*Turkménistan/Turkmenistan/Turkmeni
stán*

BAZAROV, Mr (G)
SILAPOV, Mr (G)
POLLYYEVA, Mrs (E)
BEGLIYEVA, Mrs(T/W)

Turquie/Turkey/Turquía

DEMÍRTAŞ, Mr (G)
OYMAN, Mr (G)

Ukraine/Ucrania

LISUCHENKO, Mr (G)
MAIMESKUL, Mr (G)
MIROSHNYCHENKO, Mr (E)
KULYK, Mr(T/W)

Uruguay

BRENTA, Sr. (G)
CORONEL, Sr. (G)
PENINO, Sr. (E)
POMATTA, Sr.(T/W)

Venezuela (Rép.

*Bolivarienne)/Venezuela (Bolivarian
Republic)/Venezuela (Rep.
Bolivariana)*

COLMENARES GOYO, Sr. (G)
ARIAS PALACIO, Sr. (G)
MUÑOZ, Sra. (E)

Viet Nam

DAO, Mr (G)

Yémen/Yemen

AL-NASSIRI, Mr (G)
OBAD KESRA, Mr (G)

Zimbabwe

MUSEKA, Mr (G)

**Contre/Against/En
contra: 9**

Ethiopie/Ethiopia/Etiopía

FOLLO, Mr(T/W)

Gabon/Gabón

AWASSI, M.(T/W)

Ghana

OSEI, Mr(T/W)

Hongrie/Hungary/Hungría

ROLEK, Mr (E)

*République islamique d'Iran/Islamic
Republic of Iran/República Islámica
del Irán*

OTAREDIAN, Mr (E)

Kenya

MUGO, Ms (E)

Malaisie/Malaysia/Malasia

BARDAN, Mr (E)

Niger/Níger

DOUNAMA, M. (G)

BINIA, M. (G)

**Abstentions/Abstentions/
Abstenciones: 19**

*Arabie saoudite/Saudi Arabia/Arabia
Saudita*

RADHWAN, Mr(T/W)

Belgique/Belgium/Bélgica

BOUTSEN, Mme (G)

DE LEEUW, M.(T/W)

*Bolivie (Etat plurinational)/Bolivia
(Plurinational State)/Bolivia (Estado
Plurinacional)*

CARRASCO QUINTANA, Sr. (E)

DELGADO, Sr.(T/W)

Burkina Faso

YAMEOGO, Mme (E)

Equateur/Ecuador

ROSALES, Sr. (E)

ARCINIEGA, Sr.(T/W)

France/Francia

COSME, M. (G)

Gabon/Gabón

PAMBOU, M. (G)

*République islamique d'Iran/Islamic
Republic of Iran/República Islámica
del Irán*

AGHAZADEH KHOEI, Mr (G)

BEHZAD, Mr (G)

Koweït/Kuwait

AL-MUTAIRI, Mr (G)

AL-RAZZOOQI, Mr (G)

Libye/Libya/Libia

SHARIF, Mrs(T/W)

Mozambique

SIMANGO, Mr(T/W)

Pérou/Peru/Perú

ARELLANO CHOQUE, Sr.(T/W)

*Soudan du Sud/South Sudan/Sudán
del Sur*

YUOD, Mr (G)

Timor-Leste

DA COSTA, Mr(T/W)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Quatorzième séance

| | |
|---|---|
| Vote par appel nominal sur les résolutions concernant les arriérés de contributions des Comores et du Paraguay..... | 1 |
|---|---|

Quinzième séance

| | |
|--|---|
| Deuxième rapport de la Commission de proposition: Présentation, discussion et approbation..... | 2 |
|--|---|

| | |
|---|---|
| Résolution concernant les autres mesures sur la question du Myanmar adoptées en vertu de l'article 33 de la Constitution de l'OIT: Adoption | 4 |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Deuxième rapport de la Commission des finances des représentants gouvernementaux: Présentation et approbation | 4 |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Résolution concernant l'adoption du programme et budget pour 2014-15 et la répartition du budget des recettes entre les Etats Membres: Adoption | 5 |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Résolution concernant le barème des contributions au budget pour 2014-15: Adoption..... | 5 |
|---|---|

| | |
|--|---|
| Résolution concernant la fixation de la contribution des nouveaux Etats Membres: Adoption..... | 5 |
|--|---|

| | |
|--|---|
| Résolution concernant la composition du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail: Adoption | 5 |
|--|---|

| | |
|---|---|
| Résolution concernant le Rapport financier et les états financiers consolidés vérifiés pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012: Adoption | 6 |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Résolution concernant les nominations au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies): Adoption | 6 |
|---|---|

| | |
|--|----------|
| Vote par appel nominal sur la résolution concernant les arriérés de contributions des Comores | 7 |
|--|----------|

| | |
|--|-----------|
| Vote par appel nominal sur la résolution concernant les arriérés de contributions du Paraguay | 11 |
|--|-----------|

.....
• Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact
• sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais-
• sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem-
• plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence
• sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.
•